



Mise à jour budgétaire de 2024

Comité des finances et de la vérification

Le 7 septembre 2023

OTTAWA
POLICE

Priorités du budget de 2024

- But
 - Informer le Comité des finances et de la vérification (CFV) du processus d'élaboration du budget de 2024 et des questions financières et obtenir des directives sur les recettes fiscales pour le budget de 2024
- Considérations
 - Vastes efforts de consultation à l'appui du nouveau plan stratégique de la Commission
 - L'ébauche du plan stratégique sera présentée par la Commission en octobre
 - Stratégie de dotation présentée à la Commission à la réunion extraordinaire de la Commission du 25 août
 - Accent mis sur le maintien et l'amélioration du service et la promotion du changement*
 - Les appels de service ont augmenté considérablement, et les dossiers sont devenus plus complexes
 - Tendances nouvelles et émergentes en matière de sécurité publique
 - Il faut améliorer la gestion et la modernisation de l'information

Recommandations budgétaires de la Ville



Les directives reçues par le Conseil municipal et le Comité des finances et des services organisationnels en septembre étaient les suivantes :

- A) Que la taxe prélevée pour le Service de police ne soit pas augmentée de plus de 2,5 % et que le Conseil demande à la Commission d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette augmentation.

- B) Que les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés soient estimées à 1,5 % de l'imposition actuelle pour 2024 et que le Conseil municipal demande à la Commission de services policiers d'élaborer son budget préliminaire dans les limites de cette attribution.

Réalités et scénarios financiers

Changements budgétaires (M\$)	Recommandation de	
	Prévision 3,0 %	la Ville 2,5 %
Maintenir les services	\$ 11,7	11,7
Augmentation des ETP	3,5 (25)	3,5 (25)
Nouveaux services	1,0	1,0
Gains d'efficacité	(1,0)	(2,7)
Variations des frais et des recettes	(0,2)	(0,2)
Augmentation du budget de fonctionnement	\$ 15,0	13,3
Croissance de l'évaluation foncière (1,5 %)	5,0 \$	5,0 \$
Augmentation des recettes fiscales de la police (\$)	10,0 \$	8,3 \$
Augmentation des recettes fiscales de la police (%)	3,0 %	2,5 %

- Prévisions et recommandations présentées à des fins d'analyse comparative
- Comprend :
 - Pressions découlant du règlement des conventions collectives, augmentation des avantages sociaux prévus par la loi (9,7 M\$)
 - Pressions inflationnistes (2,0 M\$)
 - Pressions de la stratégie de dotation
 - Fourniture découlant des nouveaux services (SGPN, cybersécurité)
- Données sur les gains d'efficacité utilisées à des fins d'équilibre pour afficher l'ampleur des économies nécessaires pour atteindre l'augmentation des recettes fiscales applicable.

Risques

- Objectif d'efficacité ambitieux sans solution connue (2,7 M\$ par rapport à la moyenne annuelle historique de 2 M\$).
- Pressions exercées sur les années suivantes, la probabilité croissante que le budget demande plus de 3 % au cours de ces années.
 - Financement limité pour de nouveaux projets liés à la stratégie de la Commission (p. ex. amélioration de l'engagement communautaire, amélioration du service de première ligne, augmentation de l'effectif des centres d'appels 911).
- Fournit peu ou pas de financement pour répondre aux préoccupations émergentes, y compris le marché By, l'augmentation locale des catastrophes naturelles, la nécessité d'une stratégie actualisée pour les jeunes.
- L'augmentation du soutien de la Commission (ETP) n'est pas comprise.

Recommandations budgétaires pour 2024



1. Que la Commission de services policiers d'Ottawa reçoive et dépose le budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 du Service de police d'Ottawa.
2. Que la Commission de services policiers approuve le projet de budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 du Service de police d'Ottawa à sa réunion du 27 novembre 2023.
3. Que la Commission de services policiers approuve la délégation de pouvoirs au chef de police pour l'exécution et l'administration du Programme de remplacement du parc automobile de 2024, jusqu'à concurrence de 6 M\$.
4. Que la Commission de services policiers approuve la délégation de pouvoirs au chef de police pour l'exécution et l'administration du Programme des armes à impulsions de 2024, jusqu'à concurrence de 1 M\$.

Calendrier

Activité	Date :
Rapport sur les orientations budgétaires	25 septembre
Examen de l'équipe des cadres supérieurs	3 octobre
Examen final du commandement de direction	10 octobre
Dépôt du budget	8 novembre
Consultation de la Commission	Du 8 au 27 novembre
Délégations et approbation de la Commission	27 novembre
Approbation du Conseil municipal	6 décembre